

Les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries se dotent d'une Politique relative à la gouvernance

La Prairie, le 12 mai 2022 – Ce n'est pas un secret, l'ensemble du personnel et des administrateurs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) aspire à ce que les élèves deviennent des citoyens responsables et compétents, capables de s'adapter au monde dans lequel ils évolueront, soit celui du 21^e siècle. Pour contribuer à cette volonté, les membres du conseil d'administration (CA) se sont dotés d'une *Politique relative à la gouvernance* qui permettra en outre un partage clair des responsabilités entre les différentes instances de l'organisation qui transcendera celle-ci et qui pourra évoluer selon les meilleures pratiques de gouvernance.

Objectifs de la *Politique relative à la gouvernance*

En plus d'assurer le respect des encadrements et de la reddition des comptes, la *Politique relative à la gouvernance* vise les objectifs suivants, en accord avec la mission, la vision et les valeurs du CSSDGS :

- Assurer la pérennité du CSSDGS par la cohérence de ses mécanismes de gouvernance scolaire;
- Énoncer des principes directeurs afin que tous les acteurs impliqués au sein de la gouvernance comprennent les rôles, les responsabilités et les limites qui leur sont imposées, dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;
- Encadrer la prise de décision et orienter les actions;
- Permettre une reddition de comptes à la population.

Elle vise également à faire en sorte que l'engagement et les actions des administrateurs du CA soient faits dans le respect de leurs fonctions et pouvoirs. Cette politique permet ainsi de développer une compréhension commune des principes d'une bonne gouvernance tout en permettant de mettre en valeur les habiletés et compétences des administrateurs.

Les éléments importants de la *Politique relative à la gouvernance*

Pour la présidente du CA, madame Michelle Morin, il est clair que « tous les éléments importants pour que les administrateurs agissent au meilleur de leurs compétences et capacités, se retrouvent dans la *Politique relative à la gouvernance*. Tout cela, en faisant en sorte que le CSSDGS exerce pleinement son rôle de fiduciaire de l'éducation en plaçant les élèves, jeunes et adultes, et toute la clientèle qui bénéficient de ses services, au cœur de ses préoccupations et de ses actions afin que chacun développe son plein potentiel. »

Dans la *Politique relative à la gouvernance* se trouvent les éléments suivants :

- La liste des encadrements et politiques découlant de la *Loi sur l'instruction publique* sur lesquels est basée la *Politique relative à la gouvernance* du CSSDGS;
- Les principes de gouvernance retenus par les administrateurs;
- La présentation des instances de gouvernance et le partage des responsabilités entre les divers acteurs du CSSDGS;
- Les rôles et responsabilités des membres du CA;
- Le fonctionnement du CA et de ses comités;
- La confidentialité et le code d'éthique;
- La reddition de comptes;
- Les mécanismes de révision.

Pour consulter la *Politique relative à la gouvernance* du CSSDGS, visitez le cssdgs.gouv.qc.ca/gouvernance.

— 30 —

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca